



## Extrait du Registre aux Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :  
13/06/2024

Transmission au contrôle  
de légalité : 19/06/2024

Publication sur le site  
internet : 20/06/2024

Nombre de conseillers : 23

En exercice : 23  
Présents : 21  
Excusés-représentés : 2  
Votants : 23  
Excusés : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Dominique GANTIEZ, Maire et à la suite de la convocation qui lui a été faite le 13 juin 2024.

Conseillers Municipaux en exercice : 23

Présents : Mme GANTIEZ Dominique, M DELVAL Claude, M DEBLOOS Laurent, Mme MASUREL Anne, M WIPLIE Hervé, Mme ALLOSSERY Marie-Laure, M GANTIEZ Christian, M LEFEBVRE Francis, Mme POTTEAU-FROMENTEL Gisèle, Mme LOYER Evelyse, M VANDRIESSCHE Patrick, M PRATZ Lionel, Mme RUSCART Delphine, Mme LENAIN Manon, Mme VANRUMBEKE Patricia, M CRESPEL Jean, M SIX Philippe, M BOCQUILLON Sébastien, M MARCHAND Nicolas, M DUTHOIT Valentin, M FOUCART Bruno

Etaient excusés-représentés :

Mme BOURBOTTE Nathalie représentée par Mme LENAIN Manon  
Mme DELORY Claire représentée par M SIX Philippe

Secrétaire de séance : Mme RUSCART Delphine

N° du registre des délibérations : **28/2024**

Objet : **Attribution d'une subvention pour la promotion du cyclisme**

Madame la Maire informe que les festivités du 14 juillet cette année accueilleront diverses activités en lien avec la pratique du cyclisme.

Pour ce faire, l'association Cami Calent Catala dont l'objectif est la promotion du sport à bicyclette participe à la réalisation de ces festivités.

Dans le cadre de ce partenariat, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association Cami Calent Catala.

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** avec 20 voix pour, 1 contre (M FOUCART) et 2 abstentions (M CRESPEL et M DUTHOIT)

Le Conseil Municipal,

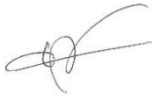
- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 150 €
- **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**LA SECRETAIRE,**



**D. RUSCART**

**LA MAIRE,**



**D. GANTIEZ**